

Départ du directeur des Chemins de fer du Jura (CJ) quel cap de l'entreprise ?
Joël Burkhalter (PS)

Le Conseil d'administration des Chemins de fer du Jura (CJ) a récemment annoncé, par un communiqué laconique, la « résiliation avec effet immédiat et d'un commun accord » des rapports de travail avec le directeur de l'entreprise, malgré le fait que ce dernier soit reconnu dans le milieu des transports publics pour ses compétences et son engagement.

Cette annonce, formulée sans explications claires, suscite de nombreuses interrogations et crée une triple incertitude :

- au sein du personnel des CJ, qui s'inquiète de la stabilité managériale;
- chez les usagers, qui peinent à comprendre ce brusque changement;
- et au sein de la population jurassienne, qui voit s'ouvrir la porte à toutes les interprétations d'une telle décision plutôt inattendue.

Le Canton du Jura étant l'actionnaire majoritaire des CJ, il est légitime que la transparence et la clarté prévalent dans une telle situation, cela afin de rétablir la confiance et d'assurer la stabilité indispensable au développement des CJ.

Aussi, nous invitons le Gouvernement à répondre aux questions suivantes :

1. **Le Gouvernement, par ses représentants au sein du Conseil d'administration, avait-il connaissance d'éventuels dysfonctionnements managériaux du directeur pouvant justifier une résiliation immédiate des rapports de travail ?**
2. **Une communication interne spécifique est-elle prévue à l'intention des collaboratrices et collaborateurs, afin de les informer et de les orienter dans les choix opérationnels de l'entreprise ?**
3. **Enfin, le Gouvernement peut-il assurer que toutes les garanties ont été obtenues quant à la continuité de la stratégie ambitieuse « CJ 2040 », projet porté jusqu'ici par ce directeur ?**

Nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Joël Burkhalter (PS)

Co-signataires

- Jude Schindelholz (PS)
- Jelica Aubry-Janketic (PS)
- Lisa Raval (PS)
- Patrick Cerf (PS)
- Gaëlle Frossard (PS)
- Claude Schlüchter (PS)
- Nicolas Maître (PS)
- Katia Lehmann (PS)

- Pierre-André Comte (PS)
- Sarah Gerster (PS)
- Florence Chaignat (PS)
- Fabrice Macquat (PS)
- Hildegarde Lièvre Corbat (PS)
- Valérie Bourquin (PS)

Intervention déposée officiellement le 10 septembre 2025